

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Aménagement du territoire : les dossiers sur la table du ministre

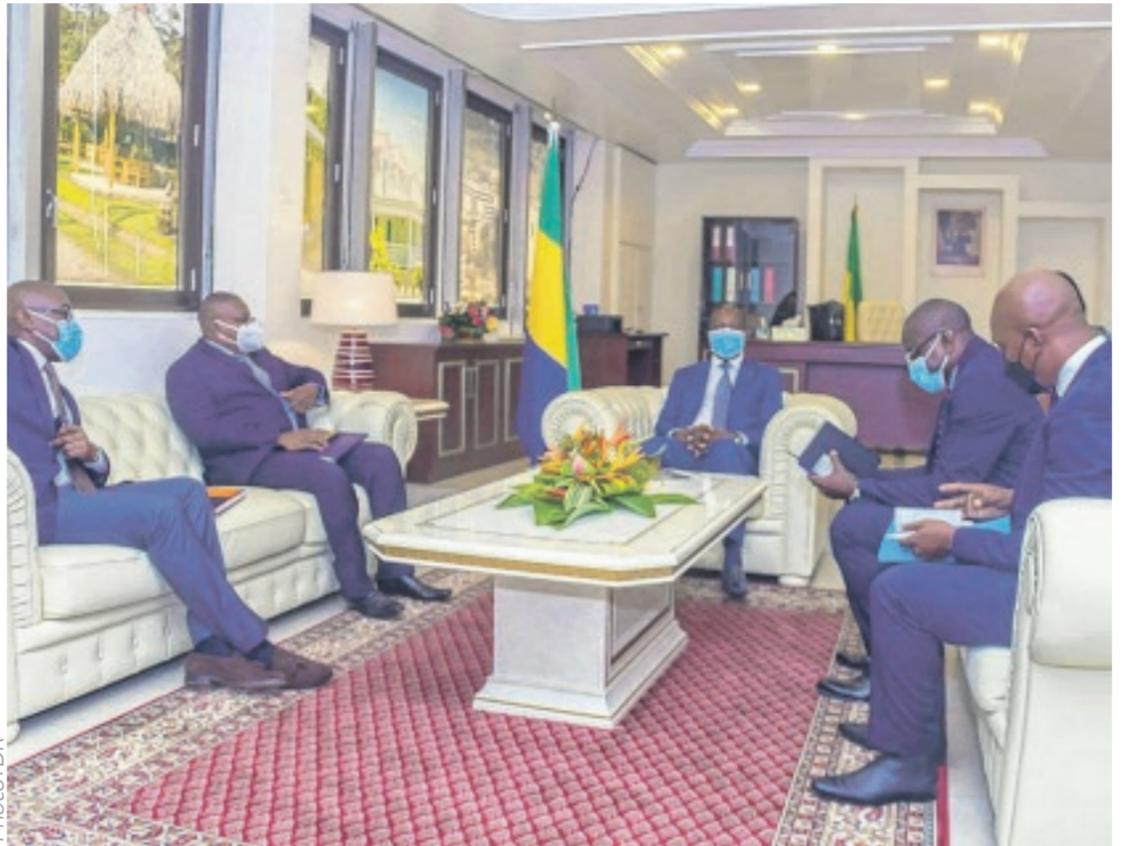
Jean MADOUMA
Libreville/Gabon

Le ministre de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des territoires, Mathias Otounga Ossibadjou, a échangé mardi dernier avec Yvon Rombogouera, adjoint au maire de la commune d'Akanda, par ailleurs président du Collectif des habitants de la Sablière II, Ghislain Boucka. Ainsi qu'avec Michel Auguste Busamba, secrétaire permanent de la Commission nationale des travaux d'intérêt public pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi (TIPPEE).

Ces échanges ont porté sur le réaménagement de la zone dite Sablière II. Et de faire le point des avancées sur la réforme de la décentralisation. Pour le ministre, c'est également l'occasion d'évoquer les aspects liés

au Fonds d'initiative départemental. Ghislain Boucka a sollicité l'intervention du ministère de la Décentralisation, en vue des actions concrètes d'aménagement, de viabilisation ainsi que de la desserte en eau et en électricité par les services compétents. En effet, la cohésion dans la gestion des territoires est l'une des missions régaliennes de ce ministère, avec pour objectif de pallier les inégalités des territoires et d'accès des citoyens aux services publics. La cohésion étant une des nouvelles priorités pour le gouvernement.

Par ailleurs, M. Otounga Ossibadjou et le secrétaire permanent de la Commission nationale des Tippee ont évoqué le projet de développement des infrastructures locales. Lequel bénéficie d'une assistance technique et financière de la Banque mondiale, et permet d'appuyer



Un instantané de la réunion entre Mathias Otounga Ossibadjou et ses hôtes.

CNOGEMCNI: le plan social de liquidation soldé pour près de 1,3 milliard francs

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LES 48 anciens agents de la Commission nationale de l'organisation et de gestion des événements et manifestations à caractère national et international (CNOGEMCNI) peuvent maintenant exulter. Après plusieurs mois de grève liée à la réclamation de leurs droits. Et pour cause. Le ministère des Sports vient d'annoncer le paiement intégral de ceux-ci, à hauteur de 1 milliard 222 millions 620 mille 950 francs.

C'est, à travers sa page Facebook que le patron des Sports a détaillé le processus de cet acquittement. Dans un premier temps, explique le ministre, les 48 ex-agents ont perçu, en décembre 2019, la somme de 279 068 117 francs,

correspondant à 7 mois d'arriérés de salaires. Et pour clôturer le plan social de la Commission liquidée par l'État pour rationaliser les dépenses publiques, 943 552 833 francs ont été mis à la disposition des ex-salariés, pour leurs droits sociaux.

" Je remercie respectueusement le président de la République, Ali Bongo Ondimba, pour son soutien dès ma prise de fonction en juin 2019, qui a joint l'acte à la parole, pour le paiement des droits aux 48 employés déflatés de la CNOGEMCNI ", a indiqué le ministre Franck Nguema.

les principaux chefs-lieux de province à travers la construction d'équipements de base, l'exécution des travaux des voi-

ries et les formations, en vue du renforcement des capacités. Les attentes du ministère du Développement des territoires

vis-à-vis de ladite Commission et l'importance des outils de planification spatiale n'étaient pas en reste.

Doing Business : les belles avancées du Gabon

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

DANS le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires au Gabon, la ministre en charge de la Promotion des investissements, Carmen Ndaot, a participé à une réunion de travail par visioconférence regroupant les administrations publiques concernées par la mise en œuvre des réformes Doing Business (ANPI-Gabon, greffe du tribunal, Direction générale des impôts, Direction générale des douanes et droits indirects, Conservation foncière...) et les équipes du Groupe de la Banque mondiale.

L'objectif de cette rencontre, pour le gouvernement, était de présenter à l'institution financière

internationale, les avancées réalisées par indicateur durant la période allant du 1er juin 2019 au 31 mai 2020 en vue d'améliorer le classement du Gabon dans le rapport Doing Business 2021 à paraître en octobre prochain. Sur la feuille de route annuelle des 23 réformes présentée en Conseil interministériel le 5 février 2020, le Gabon a notifié le 25 mai dernier à la Banque mondiale treize (13) réformes dont certaines sont arrivées à maturité et 3 demandes de correction. Ces réformes que le gouvernement souhaite voir prises en compte dans le prochain rapport Doing Business ont impacté huit (8) indicateurs, à savoir : création des entreprises; octroi du permis de construire; raccordement à



La ministre Carmen Ndaot.

l'électricité; transfert de propriétés; paiement des impôts; commerce transfrontalier; règlement de l'insolvabilité et exécution des contrats.